



SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le 12 juin 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Luc Brisebois, maire
Kevin Ratcliffe, district 1
Pascal De Bellefeuille, district 2
Thérèse Barrette, district 3
Vincent Perreault, district 4

François Marcoux, district 5
Pierre Labonté, district 7
Roxanne Lacasse, district 8
Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Résolution CA17 06 151*

5.11 Les municipalités alliées contre la violence conjugale

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU QUE l'agglomération de la Ville s'allie au mouvement afin de contrer la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Marie Lanthier
Greffière

Copie conforme certifiée, ce 14 juin 2017.

* Cette résolution n'a pas été ratifiée par le conseil.

